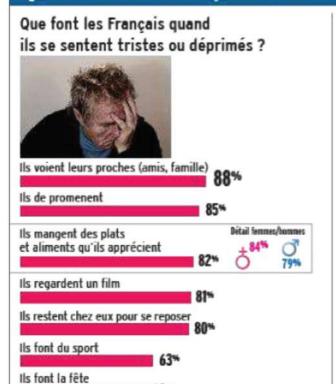


REVUE DE PRESSE Jeudi 18 janvier 2018



L'infographie

Que faites-vous quand le moral est en baisse?



Quelles sont les principales caractéristiques d'un plat "réconfortant" ?



Quels sont les aliments "réconfortants" consommés ?



Quels sont les plats "réconfortants" préférés ?



Enquête Harris Interactive réalisée en ligne du 4 au 5 janvier 2018 auprès d'un échantillon de 1.031 personnes, selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

La nébuleuse Territoires Charente

■ La chambre régionale des comptes vient de rendre son rapport sur Territoires Charente ■ Elle pointe le traitement et le pouvoir de l'ancien directeur ■ Et s'interroge sur certains flux financiers.



ent des décisions dés Directeur Jusqu'en mai 2016, Bernard Alloir be nt parfols l'organisme. Photo archives Majid Bouzzit

Ismaël KARROUM

ne opacité qui interroge Un directeur, détaché de la fonction territoriale, qui non seulement n'aurait jamais dû occuper ce poste, mais qui en plus cumulait tout pouvoir et salaire à cinq chiffres. Des opérations nébuleuses, un recours peu compréhensible aux intermédiaires au point d'affaiblir la performance financière de la société (lire ci-dessous). En plongeant son nez dans les comptes 2012 et suivants de la SAEML Territoires Charente, l'outil d'aménagement foncier du Département, la chambre régionale des comptes (CRC) a dissipé une partie du nuage qui entourait depuis quelques années cette société d'économie mixte dont les actionnaires principaux sont le Département, la ville d'Angoulême, GrandAngoulême, Grand Cognac, la CCI..

Une précision: la plupart des élé-ments pointés du doigt par les magistrats de la CRC remontent à l'époque où la SAEML était dirigée par Bernard Alloir, direc teur qui a fait valoir ses droits à la retraite en mai 2016, et où GrandAngoulême et Angoulême étaient dirigés par Philippe Lavaud. Il a présidé Territoires Charente jusqu'en 2013. Didier Louis, ancien maire de Saint-Saturnin. lui a succédé jusqu'en 2015.

Première surprise du rapport, le salaire de Bernard Alloir, direc-teur technique tout puissant recruté en 2006 par Philippe La-«soit une augmentation de 11,1 % [...] alors que les résultats de la société diminuaient et que le personnel n'a perçu aucun intéresse ment à compter de 2014». À titre de comparaison, la rémunération de Philippe Maylin, son succes-seur, est deux fois inférieure!

En plus de ce traitement supérieur à celui d'un ministre pour diriger une SAEML dont le résultat était négatif en 2015, Bernard Alloir pouvait compter sur des remboursements de frais confortables: 30 000 euros uniquement en déplacement en 2012.

voulait faire le ménage

«L'analyse des demandes de remboursement de frais du directeur technique révèle des dépenses importantes de restauration. Le motif du déplacement n'est pas tou-jours explicité, indique la CRC qui s'étonne plus loin. Pour la conces-sion ZAC "Montagnes Ouest", les sion ZAC Montagnes Otiest, les frais du directeur technique sont supérieurs à ceux du chargé d'opération [...]; ce constat pose question.» Sa rémunération représentait, en 2015, 16,8 % de la masse salariale d'un organisme employant 16 équivalents temps

Les frais du directeur technique sont supérieurs à ceux du chargé d'opération. Ce constat pose question.

plein. Ses frais, eux, représentaient de 34 % à 27 % de l'ensem-ble des frais du personnel. Pour Bernard Alloir, ce traitement était inespéré si l'on en croit la chambre régionale des comptes qui écrit: «La SAEML n'aurait iamais dû recruter un directeur technique en situation de

remarques compréhensibles sur ce qui se passait de 2012 à 2015.» Et plus vocation à faire d'aménagement commercial mais à se recentrer sur le social, le médico-social » par la convention Syntec, dont il n'aurait pu bénéficier dans sa col-

lectivité d'origine, ainsi qu'un sa-

«Nouvelle équipe et nouvelle facon de travailler» C'est le lot des rapports de la CRC, ui se penchent sur le passé. Aux affaires aujourd'hui, François Bonneau, président du Département, et Philippe Maylin, directeur de la SAEML, en

réceptionnent un qui dénonce des pratiques en cours à une époque qui ne les concerne pas. «Depuis deux ans, nous avons mené un gros gros travail. Il y a une nouvelle équipe, une nouvelle façon de travailler. La plupart des recommandations de la CRC ont déjà été mises en place, souligne François Bonneau qui salue le travail de son nouveau directeur et ne regrette pas l'ancien. Notre résultat est d'ailleurs redevenu positif depuis deux ans. Ce rapport, c'est le reflet d'une situation passée, avec des

laire plus important que celui dont il aurait bénéficié.» Parallèlement, il semblait jouir de tout pouvoir au sein de la structure. Représentation, signatures de contrats, choix d'intermédiaires: la CRC relève qu'il avait la mainmise sur tous les dossiers stratégiques... et financiers. On comprend mieux pourquoi en 2015, accédant à la présidence du Département, François Bonneau était inquiet de ce qu'il allait trouver dans les tiroirs. Et pourquoi Jean-François Dauré, tout juste élu à la présidence de GrandAngoulême, voulait «faire le ménage à la SAEML Territoires Charentes». Leur cohabita-tion avec Bernard Alloir n'a duré qu'un an. Depuis, la masse salariale de la structure a baissé de 42 % et le résultat net de l'organisme est redevenu positif.

vaud: 11 385 euros brut mensuels en 2012, 12 654 euros en 2016,

détachement. Le directeur a bénéficié d'une prime de départ à la retraite de 25 096 euros, prévue

Extraits

Des opérations qui interrogent les magistrats

Dusieurs opérations illustrent la complexité orchestrée des affaires menées entre 2012 et 2015 par Territoires Charente: notamment l'aménagement de la ZAC du Mas-de-la Cour à Cognac-Châteaubernard. La CRC ne comprend pas les montages choisis «qui auraient pu être plus simples», et qui surtout désavantagent systématiquement un organisme dépendant pour plus de moitié de fonds publics. Pourquoi? C'est une question pour l'heure sans réponse. Dès novembre 2014, CL s'interrogeait sur la multiplicité d'intermédiaires retenus pour aménager et commercialiser cette zone aux portes de Cognac. À lui seul, ce dossi occupe 8 pages dans le rapport de la CRC. L'opération lie trois acteurs: la SAEML, à chaque fois représentée par Bernard Alloir; le groupe de promotion immobilière

CFA Atlantique; et les entreprises BJ Invest et Avenir Alizés, deux entreprises dirigées par Bertrand Juvenal, un ancien de CFA. La CRC tique: «La chambre régionale des comptes souligne que le dirigeant de la société Avenir Alizés, domiciliée à Écoyeux en Charente-Maritime, qui bénéficiait ainsi de l'attribution d'une prestation de service dans le cadre du contrat de partenariat, a été, par la suite, condamné par le tribunal correctionnel de Bordeaux dans l'affaire du "village des marques" avec le président de la communauté de communes du Cubzadais, le 24 juin 2013, moins d'un an après la signature du contrat de partenariat.» Peine confirmée en appel depuis. En analysant les montages retenus, les magistrats indiquent que «la répartition des rémunérations pénalisait la SAEML, » «Intervention de ces deux sociétés apparaît comme

l'intermédiaire de la société BJ Invest, actionnaire de CFA Atlantique et filiale d'Avenir Alizés, obtenait indirectement une rémunération supplémentaire «stipulations contractuelles irrégulières au regard des règles de mise en concurrence, de transparence et d'égalité de traitement des candidats»..., la CRC pointe tous les avantages dévolus aux intermédiaires et pointe: «L'avenant signé reste complexe et conduit la chambre régionale des comptes à s'interroger sur ce montage et sur sa finalité, ainsi que sur les motivations qui ont conduit la SAEML à signer ce partenariat, qui apparaît en outre opaque quant au mode de rémunération.» Une interrogation qui mériterait une réponse claire, surtout que le rapport soulève une autre zone d'ombre: combien ont été

vendus les terrains de la ZAC au groupe CFA? « Les montants figurant au bilan sont sujets à caution puisque le prix de vente du terrain qui y figure ne correspond pas à la réalité.» L'interrogation porte sur près de 400 000 euros. D'autres opérations, aux montages xes et qui n'avantagent pas la SAEMI., suscitent l'interrogation de la CRC: celle des bâtiments accueillant Arvato, le centre d'appel de la zone industrielle numéro 3, celle de l'aménagement du site accueillant Hertus, zone des Montagnes... Sans parler de l'analyse des flux de trésorerie, qualifiés de «jeu de pistes entre opérations difficile à suivre», les emprunts d'une opération servant souvent à combler les trous, temporaires, d'une autre. Rest une question: pourquoi un tel flou?

Charente-Maritime

Un jeune de Châteaubernard se tue sur la route près d'Archiac

ddy Rochette avait 25 ans, vivait à Châteaubernard et travaillait comme pâtissier au Fournil du sud, une boulangerie de Barbezieux. Hier en pleine nuit, vers 4 heures, le jeune homme s'est tué à Saint-Eugène, en Charente-Maritime, en lisière de Charente, sur la D 731 qui relie Cognac à Barbezieux en passant par Archiac. Comme chaque matin, Eddy Rochette avait pris la toute pour aller travailler. Il semble qu'il ait mordu sur l'accotement de la chaussée, qu'il ait alors perdu le contrôle de sa voiture qui a quitté la route pour heurter violemment un poteau électrique. Les pompiers de Jonzac et le Smur qui sont intervenus pour lui porter secours n'ont pu le réanimer.

À Barbezieux où il travaillait, la mort du jeune homme a sidéré ses employeurs qui ont apposé une affiche près de la caisse: «Excusez notre manque de sourire, nous venons de perdre notre pâtissier dans un tragique accident de voiture.» «C'était un garçon très gentil qui travaillait chez nous depuis 2015. Il vivait chez sa maman. C'était quelqu'un de très discret, très travailleur et très sportif», confie Maryline

Charlassier, la boulangère.

Eddy Rochette devait prendre son service à 4h30. Son collègue boulanger, ne le voyant pas arriver, a tenté de l'appeler, comme c'était l'usage entre eux. N'ayant pas de réponse, il a alerté le patron, Bruno Charlassier, qui habite



À Barbezieux où il travaillait, la mort du jeune homme a sidéré ses employeurs qui ont apposé une affiche près de la calsse.

à Segonzac. «Mon mari a pris la voiture en passant par Châteaubernard pour suivre la route empruntée par Eddy et il est arrivé sur l'accident. C'est comme cela qu'il a appris. Pour lui, cela a été un choc, raconte Maryline Charlassier. On a toujours dit à nos employés que ce n'était pas grave d'arriver en retard, qu'il ne fallait pas qu'ils roulent vite. Mais là, on ne sait pas ce qui s'est passé.»

SAINT-BRICE

Le pont sur la Charente bloqué une heure

La collision a été frontale hier matin un peu avant 8h et les deux conducteurs de la voiture et de l'utilitaire légèrement blessés et transportés au centre hospitalier de Cognac par les pompiers. Mais l'accident s'est produit au mauvais endroit, sur le pont de la route de Nercillac qui enjambe la Charente à Saint-Brice. Et à la mauvaise heure, vers 7h50, quand les automobilistes partent travailler. La circulation a été bloquée pendant une heure, le temps de l'intervention des pompiers et des services de secours.

Charente: Logélia augmente ses loyers de 1,2 %

ne petite augmentation pour compenser un gros manque à gagner. Le premier bailleur social départemental, Logélia (7 158 logements en Charente), a décidé d'augmenter ses loyers de 1,2 % cette année, a annoncé mardi son directeur, Olivier Pucek, lors des traditionnels vœux de début d'année qui se tenaient au cinéma de la Cité de la BD à Angoulême. Cela représentera une manne de 214 000 euros. «On va perdre 3 millions d'euros avec la loi de finances 2018 [adoptée le 21 décembre dernier par le gouvernement, NDLR], entre la baisse des APL et l'augmentation de notre cotisation pour la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), a-t-il rappelé. Alors on doit essayer de trouver de l'argent.» Logélia a profité d'un alinéa de l'article 52 sur la «cohésion des territoires», ajouté mi-décembre dans un amendement, qui exonère de gel des loyers les bailleurs qui sont dans un protocole de rétablissement. C'est le cas de Logélia.

Trois projets de construction

Dans le même souci d'économies, «des contacts ont été pris avec les offices HLM de la Vienne et de la Charente-Maritime pour mutualiser nos démarches et nos actions», a précisé la présidente de Logélia, Agnès Bel.

Olivier Pucek a regretté que le gouvernement veuille «réviser de fond en comble le fonctionnement du logement social.» Alors que Logélia boucle à peine un plan de rétablissement de cinq ans (2012-2017) et dévoile des chiffres positifs: des bénéfices en hausse, un budget de maintenance multiplié par trois et la question des emprunts toxiques «réglée». «On a aussi un taux de vacances très faible, de 2,8 % en 2017, sur un territoire rural», insiste Olivier Pucek. Enfin, le bailleur a annoncé trois projets de construction dans le département pour 2018, dont certains ont déjà démarré: 30 logements à Basseau, rue Saint-Vincent-de-Paul; 25 au Champ-de-Manœuvre à Soyaux, pour le dernier volet de l'opération de rénovation urbaine; 35 logements à Gensac-La-Pallue, près de Cognac.

■ CÉRÉMONIE

Le préfet adresse ses vœux aux «forces vives»



Après son discours, le préfet a passé de longues minutes avec ses invités.

Photo Quentin Petit

'exercice est obligé mais pas forcément guindé ni figé. Pierre N'Gahane, préfet de la Charente depuis juin 2016, avait remisé l'an passé le traditionnel accueil personnalisé à chacun de ses invités pour adresser un discours de vœux général. Mardi soir, dans cet exercice adressé aux «forces vives» – autorités ci-

viles, militaires et religieuses, devant les élus et acteurs économiques – le préfet, qui a répété son «plaisir» de vivre en Charente, a d'abord adressé ses pensées à «celles et ceux qui sont dans la souffrance de la maladie ou du deuil, et bien entendu à celles et ceux qui traversent des épreuves difficiles de la vie».

Crédit mutuel - Arkéa: la fracture bancaire tourne au divorce

rkéa, le groupe bancaire dont le siège est à Brest et qui réunit les fédérations du Crédit mutuel du Sud Ouest, de Bretagne et du Massif central, vient de franchir un pas supplémentaire vers son autonomie et la rupture avec sa maison mère, la Confédération nationale du Crédit mutuel (CL d'hier). Au cours d'une assemblée générale du groupe hier matin, son président, Jean-Pierre Denis, a obtenu mandat de son conseil d'administration pour engager ce qui ressemble à un divorce. Ce que confirme la presse économique. Pour conserver sa ligne de développement et son autonomie, en dénonçant l'hégémonie de la confédération nationale, Arkéa a cependant ouvert une ligne de fracture au sein même des sociétaires et des salariés du groupe dissident.

Ainsi, si l'intersyndicale CFDT, FO, CGT, CGC, s'est positionnée en faveur du maintien au sein du Crédit mutuel, un collectif de salariés d'Arkéa s'est «clairement positionné pour l'autonomie», indique porte-parole, Anne-Katell Quentric, «Nous sommes très attachés à la marque, mais entre la marque et l'autonomie, nous avons choisi l'autonomie. Les projets d'entreprises sont différents et incompatibles», souligne-t-elle, en rappelant qu'une pétition en ce sens avait réuni 6 600 signatures de salariés sur les 9 000 que compte le groupe.

Un achoc culturely

Mais la perte de la marque Crédit mutuel, inéluctable en cas de scission, c'est ce qui perturbe Bernard

Belleville, ancien secrétaire général du CMSO et membre du comité de direction de 1982 à 2004. «L'unité s'est construite dans la durée et la douleur, rappelle-t-il. On ne doit pas aller jusqu'à l'indépendance. On peut conserver une marge de manœuvre au sein de la confédération, comme le font le Nord ou Charente-Maritime - Vendée.» C'est, pour l'ancien dirigeant, un «choc culturel» autant qu'une menace économique. «La mainmise des onze autres fédérations alliées au CIC, concurrent, relève du fantasme. Je ne vois pas comment un groupe aussi fort qu'Arkéa perdrait son âme», estime-t-il. Demain, ce sera à l'assemblée générale du Crédit mutuel du Sud-Ouest, comme de Bretagne et du Massif central, de se prononcer. Puis aux sociétaires, dans chaque agence.

■ Claude Maumont



n'a pas vraiment apprécié les propos que Michel Gourinchas a tenus au sujet du commerce, lundi soir, lors de sa cérémonie des vœux. «Nous avons décidé d'embaucher un manager de centre-ville partagé avec la ville de Saintes puisque que la chambre de commerce fait défaut sur ce dossier», a taclé le maire de Cognac. Réponse du vice-président de la CCI, à la tête de la délégation de Cognac: «La CCI ne peut participer à tous les projets et ce n'est pas "faire défaut".» Claude Maumont (Photo archives CL) rappelle que les associations de commerçants de Cognac sont aidées financièrement, précise que Philippe Ardouin, conseillertechnicien, est présent sur le terrain. Mais ajoute que, faute de budget, la CCI ne pourra pas aider la Ville à financer le poste de manager du commerce. Ce n'est pour autant qu'elle «abandonne le commerce de centre-ville».

Bientôt une appli pour échanger avec la mairie

La Ville est en train de mettre en place Localéo. Pour signaler ce qui ne va pas sur le domaine public. Mise en fonction en septembre.

Julie PASQUIER j.pasquier@charentelibre.fr

n lampadaire en panne? Un nid-de-poule dans la chaussée? Dans quelques mois, les Cognaçais n'auront plus besoin de se déplacer en mairie pour signaler un problème sur le domaine public. Ils pourront le faire directement via une application mobile, baptisée Localéo. Rien à voir avec le test mené à Nice, où l'on dénonce des faits à la police. A Cognac, les demandes seront envoyées... aux services techniques. Limitées, dans un premier temps, aux nids-de-poule et aux lampadaires, donc. «On pourra créer de nouveaux téléservices au fur et mesure», précise Jonathan Munoz, le directeur du cabinet du maire.

Le système est en train d'être installé... Sa mise en service est prévue pour septembre. «C'est assez long, observe Patrick Sedlacek, le premier adjoint à la mairie. Nous devons faire les connexions pour que l'application vienne déverser directement dans le logiciel des services techniques.»

«C'est un outil de gestion de la relation citoyen», poursuit l'élu. Un outil qui fait aussi partie de la modernisation des services et de la communication... Comme le nouveau site internet, comme l'application qui devrait être lancée sur les rendez-vous et manifestations de la ville, comme le système «Paybyphone» pour régler son stationnement...

Dans les semaines à venir, de nouveaux écrans LCD et leds devraient aussi venir remplacer les sucettes, version papier, dans les rues. Quatre bornes info-tourisme vont également être installées.



Présenté hier, le nouveau site internet a été retravaillé en interne.

Photo J. P.

Un nouveau site internet plus intuitif

Les habitués auront déjà remarqué le changement. Le nouveau site internet de la ville de Cognac (1) est en ligne depuis vendredi. «Moins institutionnel, plus accessible», décrit Marie-Luce Brousse, qui a travaillé sur sa conception et son contenu au sein du service communication. «Notre ancien site était pratique mais pas du tout sexy, ajoute Michel Gourinchas, le maire. J'avais envie de voir des images, des photos.» Pour donner envie aux touristes

de découvrir la ville. Mais
les Cognaçais devraient aussi
s'y retrouver. En plus des infos
pratiques, la rubrique «Quoi de neuf»
permet de s'informer des événements
à venir. Des onglets permettent encore
de découvrir les projets, le budget,
le conseil municipal... «La nouvelle
charte graphique est aussi plus
en accord avec nos supports
de communication.»

(1) A la même adresse: www.ville-cognac.fr

Quatre jours ou quatre jours et demi ? Réflexion en cours

l'était une première réunion...
pour prendre la température.
Mardi après-midi, à la mairie
de Cognac, élus, inspecteur de
l'Éducation nationale, enseignants, parents d'élèves, caisse
d'allocations familiales... se sont
mis autour de la table pour plancher sur les rythmes scolaires.

Plusieurs possibilités s'offrent pour la rentrée 2018: repasser à la semaine à quatre jours ou bien rester à quatre jours et demi, avec des temps d'animation différents de ceux qui sont proposés aujourd'hui. «On n'a, de toute façon, pas les moyens de payer ce qui existe aujourd'hui», observe le maire Michel Gourinchas, qui mise, tout de même, sur une «indemnisation des temps d'animation». Lundi soir, lors de sa céré-

monie des vœux, l'élu ne s'est pas franchement positionné sur cette question. S'il est personnellement «plutôt favorable» à un maintien de la semaine à quatre jours et demi - avec une demijournée de travail le mercredi-, il indique qu'il «ne veut rien imposer». «On va essayer d'aller vers une organisation qui soit la même partout. On bâtira les choses ensemble.»

Aucune tendance ne s'est vraiment dégagée de cette première réunion. Les parents semblent privilégier la semaine à quatre jours, tandis que les enseignants, eux, sont partagés. «Il faut qu'on ait un échange d'arguments sérieux», ajoute le maire, qui indique que chaque conseil d'école devra se prononcer avant la mi-mars.

«Sites remarquables du goût» papilles en éveil à Segonzac

La commune accueille le deuxième salon du goût les 2, 3 et 4 février. Avec trente exposants de produits uniques, au milieu d'animations.



Les organisateurs sont sur le pont pour veiller à la bonne organisation du salon dédié aux produits uniques et de qualité. Photo CL

l'est la dernière ligne droite pour l'association «Site remarquable du goût», qui organise son deuxième salon les 2, 3 et 4 février à Segonzac.

Cette année, trente exposants de produits de bouche originaux et de qualité labellisés (lire encadré) ont répondu à l'appel des organisateurs. Tous les stands seront installés dans la salle des Distilleries, tandis que divers ateliers dédiés aux accords cognac-chocolat, mets-cognac, cocktails... seront proposés dans la salle des aînés. De son côté, un atelier cognac-cigare prendra ses aises dans la salle située en face la médiathèque.

Café littéraire et savoir-faire

Le salon sera ouvert dès le vendredi 2 février à 18 heures, avec une inauguration par les élus locaux et les partenaires. La manifestation se poursuivra jusqu'au dimanche 4 février. Dans ce cadre, des animations seront également proposées: un café littéraire le samedi à 10h30 avec l'auteur-éditeur de «L'Encyclopédie du cognac», une démonstration d'art floral avec composition de bouquets à emporter, le savoirfaire en matière de tonnellerie sera mis en lumière, des visites de distilleries seront proposées... De son côté, le lycée Claire-Champagne de la commune proposera de déguster des galettes charentaises. Ce qui devrait plaire aux 110 enfants des écoles primaires qui investiront le salon le vendredi après-midi.

«Durant le salon, tous les exposants invités seront logés chez l'habitant par des bénévoles, car les "Sites remarquables du goût" c'est avant tout une grande famille où tout le monde se connaît et s'apprécie, indique Cécile Raby, la présidente. Il est même envisagé, dans l'avenir, d'organiser des salons de ce type dans d'autres pays francophones.»

Michel SCHAFFTER

Salon «Sites remarquables du goût», les 2, 3 et 4 février, à Segonzac. Contact et réservations au 06 99 84 85 04 ou par mail: srgcognac@gmail.com

71 sites labellisés dans l'Hexagone

La labellisation «Sites remarquables du goût», est née en 1995 sur le constat que la France était riche d'un ensemble de terroirs regorgeant de produits uniques. Depuis, soixante et onze sites répartis sur tout le territoire ont été labellisés, dont le cognac de Grande-Champagne, en 2013. Pour obtenir ce label, il faut répondre à quatre critères: proposer un produit de qualité qui se mange ou se boit, emblématique

d'un territoire et bénéficiant
d'une notoriété et d'une histoire;
le terroir de production doit
posséder un patrimoine exceptionnel
sur le plan architectural
et environnemental; le public doit
pouvoir être accueilli de façon à faire
connaître les liens entre produit,
patrimoine et hommes; l'organisation
des acteurs doit s'articuler autour
des quatre facettes du concept:
agriculture, tourisme,
environnement et culture.

Cherves-Richemont: prudence sur les investissements

lain Riffaud, maire, a réuni lundi, les acteurs économiques, les enseignants des écoles publiques et privée, le prêtre de la paroisse, et le tissu associatif local à l'occasion de la cérémonie des vœux. «Comme je l'ai dit à plusieurs reprises: vous êtes les forces vives de notre commune.»

Après l'aboutissement de projets tels que L'Abaca la salle de spectacle, la restauration de l'église, la création du rond-point de l'Épine, l'aménagement de l'accueil de loisirs et de la crèche, «2017 aura été une pause dans nos investissements», a indiqué le maire.

L'élu a ensuite abordé les projets: l'aménagement de la rue de la Garnerie et de la place du champ de foire, le rond-point proche de L'Abaca, les aménagements de bourgs à Richemont et à Cherves avec une réfection complète des trottoirs permettant une meilleure circulation des person-



Alain Riffaud, maire, a évoqué les difficultés liées à la création de l'agglo. Photo CL

nes à mobilité réduite... Alain Riffaud est aussi revenu sur l'agglo de Grand Cognac, créée «avec un peu plus de difficultés, ce que nous avions prévu». «Chaque structure a sa façon de voir et de traiter les dossiers avec des compétences différentes. Bien entendu, lorsque nous sommes 96 délégués communautaires, il n'est pas facile d'obtenir un consensus.»

Le point qui a causé le plus de difficultés: la dotation de solidarité communautaire (DSC), dont la diminution est annoncée. «Pour notre commune, c'est une baisse de 100 000 €. Si nous devions compenser cette baisse, une augmentation de 11,50 % des impôts fonciers serait nécessaire.»

Et au premier magistrat d'estimer: «Il est normal d'effectuer des regroupements et de mutualiser, mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment de nos petites communes rurales.»

Un point positif cependant: «le très haut débit internet, dont nous devrions voir les effets dès cette année pour aboutir fin 2019».

Une année consacrée à finaliser les chantiers

n peu plus de 300 Gensacais se sont retrouvés vendredi à la salle polyvalente, pour la cérémonie des vœux du maire. Après la projection d'un diaporama qui a détaillé les aménagements et activités de la commune, Bernard Mauzé, maire, a dressé le bilan de 2017 et annoncé l'évolution des travaux en 2018.

Bientôt 35 logements seront proposés dans le nouveau quartier des «Provisions» sur un terrain d'un hectare. Ces habitations seront attribuées de la façon suivante: vingt logements sont prévus pour des militaires qui arriveront courant juillet, neuf sont adaptés aux personnes âgées et six sont ouverts à tous. Le premier logement témoin devrait être ouvert au public au début avril.

Des terrains viabilisés sur quatre hectares vont également être commercialisés: 25 lots d'une superficie de 500 à 900 m², pour un montant de 39.000 € à 56.000 €. L'achat est possible dès maintenant. Avec ces aménagements, la municipalité prévoit une augmentation de la population d'environ 7 % d'ici deux ans.

Le chantier de réhabilitation de l'école maternelle «Les Chardons» a bien avancé. La construction de deux classes neuves dans la cour de récréation devrait être terminée en mars. L'aménagement des anciennes salles dans l'enceinte de l'école suivra, avec une salle de motricité et un espace affecté au périscolaire et à la garderie.

Également en travaux, le centre technique municipal comprendra un local dédié aux repas du personnel, un bureau, un atelier chauffé pour des travaux et stocker le matériel, un garage avec cinq portes sectorielles. Fin du chantier: premier semestre.

Enfin, Bernard Mauzé a présenté Bastien Martin de Foussignac et Jérôme Basson de Saint-Sulpicede-Cognac, qui interviendront au sein des services techniques espaces verts et voirie.



Lors de la cérémonie des vœux, le maire a évoqué le nouveau lotissement, les travaux de l'école, le chantier au centre technique... Photo CL

CHÂTEAUBERNARD COGNAC

Sylvie et Daniel ROCHETTE, sa maman et son papa; Eliaet Rodolphe, Elodie, Emilienet Carole, ses sœurs, son frère, et leurs conjoints; ses neveux et ses nièces ainsi que toute la famille, parents et amis ont l'immense douleur de vous faire part du décès accidentel de

M. Eddy ROCHETTE,

survenu à l'âge de 24 ans.

Ses obsèques religiouses seront célébrées le samedi 20 janvier 2018, à 10 heures, en la chapelle des Templiers au bourg de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune. Eddy repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 3, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra des visites vendredi 19 janvier, de 15 h à 18 h.

PFHervolt - F. Lederc, maison funéraire du Plassin, 32, rue Balza c, Cognac, Jarnac, Segoraac, tél. 0545,360.360.

ND-des-Landes: le projet enterré



Ils ont combattu pendant des années, ils ont gagné. Les opposants au projet de Notre-Dame-des-Landes ont loissé éclater leur joie hier après l'annonce du Premier ministre. Photo AFP

Une «victoire historique»

Le mouvement anti-aéroport dans son ensemble a salué «une victoire historique», obtenue «grāce à un long mouvement aussi déterminé que divers», tandis que scène de liesse et champagne débouché dans la «zone à défendre» (ZAD), où l'aéroport aurait dû voir le jour, coups de klaxons et effervescence médiatique dans le bourg de Notre-Dame-des-Landes et ses 2.000 habitants. «On est heureux, ce n'est pas tous les jours qu'une mobilisation populaire, diverse, parvient à faire reculer un gouvernement. On ne va pas bouder notre plaisir», s'est félicité «Camille», un occupant de longue date de la ZAD. Pour lui, comme pour les autres, il n'est cependant «pas question de partir». «Aujourd'hui, il reste l'avenir de la ZAD. On attend que le gouvernement nous laisse le temps de nous organiser, qu'il accepte de négocier dans le sens d'une zone expérimentale pour l'agriculture», lance Claude Colas, figure du mouvement anti-aéroport. «Maintenant la balle est dans notre camp», a estimé Sylvain Fresneau, né dans la ZAD, 5' génération d'agriculteurs à NDDL

■ «Victoire historique» pour les uns, «déni de démocratie» pour les autres ■ L'annonce de l'abandon du projet de nouvel aéroport a été accueilli diversement ■ Les zadistes devront quitter les lieux au printemps.

près des années de controverse, l'exécutif a choisihier d'abandonner le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes au profit d'un réaménagement de l'actuel aéroport de Nantes. «Les conditions ne sont pas réunies pour me-

Un «déni de démocratie»

Johanna Rolland, maire PS de Nantes. «C'est une trahison, un déni de démocratie.» «L'État dit "votre vote ne compte pas", cette décision affaibilt cet État de droit.»

Bruno Retailleau, chef de file des sénateurs LR. «Grande victoire des zadistes». «Avec beaucoup de cynisme et de mépris, Emmanuel Macron a Joué avec les élus, chefs d'entreprises et habitants. Nous ne l'oublierons jamais. C'est un tournant pour M. Macron dont le quinquennat vient de s'abimer dans la boue de Notre-Dame-des-Landes.»

Philippe Grosvalet, président PS de Loire-Atlantique. «Le président de la République piétine les 179 décisions de justice qui ont été prises, il piétine nos collectivités, régions, départements et les habitants.»

Jean-François Gendron, président de la CCI Pays de la Loire. «C'est le grand ouest qu'on sacrifie. C'est un espace dynamique qui a besoin à très court terme d'un aéroport international». ner à bien le projet de Notre-Dame-des-Landes» qui est devenu «l'aéroport de la division», a jugé Édouard Philippe à l'issue du Conseil des ministres.

Né dans les années 60, relancé en 2000, attribué à Vinci par appel d'offres en 2010, l'aéroport «du Grand Ouest» a traversé un demisiècle pour finalement devenir le symbole des atermoiements du quinquennat Hollande et le conflit environnemental le plus emblématique du pays.

«Premier reniement de la parole de Macron»

Malgré les multiples rejets des recours en justice des anti-aéroport, le soutien au projet d'une majorité des élus de Bretagne et des Paysde-la-Loire, et une consultation locale favorable (55,17 %) en Loire-Atlantique en juin 2016, l'exécutif a préféré làcher «NDDL».

Entre autres réactions (lire ci-contre), le président socialiste du conseil départemental de Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet, a dénoncé le premier «reniement de la parole» d'Emmanuel Macron, «car il avait dit qu'il ferait l'aéroport». «Il n'y avait pas de bonne décision», s'est défendu le Premier ministre devant l'Assemblée. L'alternative retenue est d'aménager l'actuel aéroport Nantes-Atlantique, qui sera «modemisé» et doit voir sa piste prolongée, a indiqué le Premier ministre.

L'annonce de la décision a déclen-

ché une explosion de joie dans la Zad, où une vingtaine d'occupants ont ouvert du champagne, entonné des chants et se sont tombés dans les bras (lire en encadré ci-dessus). «C'est une immense joie pour tous ceux qui ont lutté contre le projet. Je pense aux anciens de la lutte qui sont partis», s'est réjoui Julien Durand, porte-parole de l'Acipa, principale association d'opposants.

Les Français approuvent

Malgré l'abandon, Édouard Philippe s'est engagé à mettre un terme à la «zone de non-droit» de la «Zad», cette vaste «zone d'aménagement différée» de 1.600 hectares, rebaptisée «zone à défendre» par les opposants. «Les occupants sans titre seront expulsés s'ils ne partent pas d'eux-mêmes», a-t-il dit, même si les terres «retrouve-ront leur vocation agricole» et seront soit rendues aux agriculteurs expropriés ou cédées par l'État. Le Premier ministre leur a toutefois donné «jusqu'au 30 mars» pour partir «d'eux-mêmes». Dans l'immédiat, Édouard Philippe les a sommés de rendre les routes bloquées «à la libre circulation de tous», faute de quoi les forces de l'ordre «procéderont aux opérations nécessaires». Le mouvement anti-aéroport s'est engagé à rouvrir les accès à la Zad.
74 % des Français approuvent la

74 % des Français approuvent la décision du gouvernement, selon un sondage Elabe pour BFMTV réalisé hier après la décision.

L'aéroport réaménagé: délai et coûts en question

e réaménagement de l'actuelle infrastructure aéroportuaire, Nantes-Atlantique, va pouvoir démarrer pour accueillir neuf millions de passagers et 80.000 mouvements d'avions à horizon 2040.

de pioche?

«Dans un premier temps l'aérogare de Nantes-Atlantique sera modernisé et les abords de piste seront aménagés pour permettre à l'aéroport d'accueillir plus de passagers. Ces premières mesures peuvent être réalisées sur l'emprise actuelle de l'aéroport donc dans des délais rapides», a affirmé le Premier ministre. «En parallèle la procédure pour l'allongement de la piste sera engagée. Elle permettra de réduire les nuisances sonores à Nantes», a-t-il ajouté.

Si le rapport des médiateurs remis en décembre à Édouard Philippe tablait sur un délai d'au moins «deux ou trois ans» nécessaire avant de s'attaquer notamment à la réfection de la piste unique de Nantes-Atlantique et à son allongement, tous ne sont pas d'accord. En l'absence de «plan B» jusqu'à maintenant, «on reprend toute la procédure à zéro et on repart pour dix ans au moins, quinze ans en cas de recours», estime le Syndicat mixte aéroportuaire, qui regroupe les collectivités ayant commencé à financer le transfert de l'aéroport. Le rapport des médiateurs évoque lui une optimisation progressive des aménagements à partir de 2020, avec phasage des travaux en trois temps jusqu'à 2035.

Quelles procédures?

Avant le réaménagement de Nantes-Atlantique et les études environnementales et d'ingénierie nécessaires à la conduite des procédures, l'État devra, en cas de résiliation du contrat actuel passé avec le groupe de BTP Vinci, choisir un nouveau concessionnaire à l'issue d'un appel d'offres. Les procédures - nouvelle déclaration d'utilité publique, nouveaux plans d'exposition au bruit, modification de documents d'urbanisme - sont nombreuses, mais «certaines peuvent être menées en parallèle», avancent les médiateurs, qui proposent une «enquête publique unique».

Quel coût?

Les médiateurs l'ont chiffré entre 365 et 460Mé, prolongement du tramway compris, mais hors coût d'une indemnisation versée par l'État à Vinci. Pour les collectivités et les associations pro-NDDL, la rénovation de Nantes-Atlantique s'élèvera à «plus d'un milliard d'euros», avec les coûts induits par «le droit au délaissement» des maisons soumises à des prescriptions d'urbanisme.

Des péages en ville dans les tuyaux

Le gouvernement souhaiterait, via la future loi sur les mobilités, faciliter la mise en place de péages urbains pour réduire la circulation et la pollution dans les grandes villes.

près la limitation de la vitesse, à 80km/h, sur les routes se-condaires, une nouvelle mesure pourrait susciter elle aussi de nombreuses réactions de la part des automobilistes. Dans le cadre de la loi sur les mobilités, prévue pour être annoncée au printemps, le gouvernement réfléchit en effet à la possibilité d'instaurer une rede vance pour accéder à certains centres-villes. Objectifs: diminuer les embouteillages - un Parisien passe 11 % de son temps dans les embouteillages -, lutter contre la pollution et augmenter le recours aux transports en commun.

«Aujourd'hui, la loi donne déjà cette possibilité aux collectivités locales, mais seulement à titre expérimental et pour trois ans, ce qui est trop court au vu des investis ments à consentir», a déclaré hier aux Échos, Élisabeth Borne, ministre des Transports. Selon le quotidien, la ministre souhaite donc en faciliter la mise en place.

13 euros à Londres 31.000 euros à Singapour

S'inspirant de plusieurs villes européennes, la loi pourrait ainsi autoriser les grandes villes françaises comme Bordeaux, à s'équiper de caméras de reconnaissance des plaques d'immatriculations, qui permettront de facturer le pass par certains axes routiers urbains Pour l'instant, aucune précision sur les éventuels tarifs envisagés ni sur les détails pratiques. Ce sera d'ailleurs aux municipalités ou aux régions de décider des modalités et de la pression exercée sur les automobilistes. A titre d'exemple, à Londres, il faut payer 11,50 livres

(environ 13 euros) pour accéder à la «zone de congestion». À Singa-pour, il faut même payer en moyenne 31.000 euros pour avoir le droit de rouler en voiture pen-

dant dix ans! Beaucoup d'élus contre

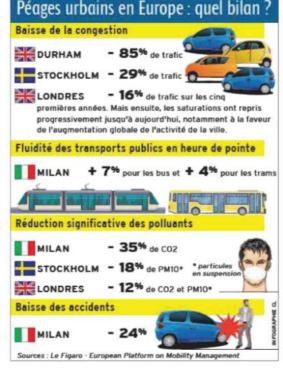
La mesure suscite déjà les critiques de nombreux élus, qui redoutent «un effet de ségrégation sociale», rappelle Les Échos. En octobre dernier, Anne Hidalgo excluait d'y recourir à Paris. «Je ne veux pas qu'il y ait un péage qui interdise aux habitants de la banlieue de rentrer dans Paris», avait-elle déclaré. La maire envisage plutôt un dispositif de pastilles pour choisir quels véhicules auraient le droit ou non de circuler. Objectif: interdire d'ici 2024 la circulation de toutes les voitures diesel, et en 2030 de toutes les voitures essence.

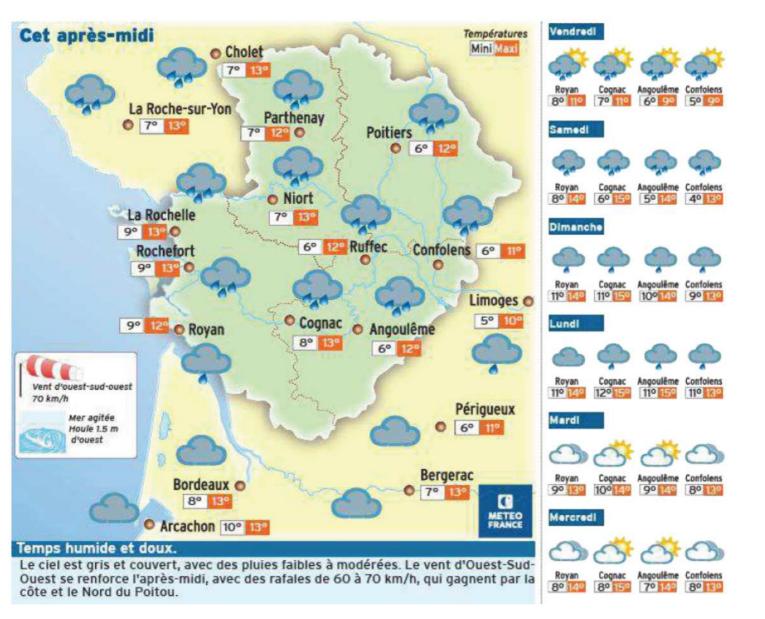
Certains maires ont une autre idée: le péage positif, déjà expérimenté à Rotterdam aux Pays-Bas: les automobilistes reçoivent de l'argent quand ils évitent les heures de pointe. La ville de Lille envisage elle aussi de le mettre en place. Dans cette même logique vertueuse, la ministre des Transports souhaite voir davantage de voies dédiées aux covoitureurs sur les axes d'accès aux agglomérations. Une idée qui semblait avoir les faveurs du maire de Bordeaux, Alain Juppé, lors des assises de la mobilité en octobre dernier.

Plusieurs pistes envisagées

Quatre mesures sont très «sérieusement» envisagées par le uvernement, selon Les Échos

- Une vignette pour les poids lourds. Plutôt que de relancer l'écotaxe, il s'agirait de créer une vignette pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers. À acquitter soit annuellement, soit pour des durées plus courtes pour
- Des taxis amateurs dans les campagnes. Sans revenir sur le monopole des taxis et des VTC dans les agglomérations, le transport centre particuliers» dans les zones rurales pourrait être autorisé.
- Des voies ferrées reconverties en pistes pour voitures autonomes. Le remplacement des trains par des véhicules autonomes serait une solution pour les petites lignes ferroviaires peu fréquentées. Ce qui permettrait d'esquiver la question de la cohabitation avec les
- Un système de licence pour les VTC et les vélos en «free floating». Un système de licences délivrées par les autorités locales permettrait d'éviter d'encombrer les routes pour les VTC et les trottoirs pour les vélos en «free floating» (libre-service sans station)





TRANSPORTS Édouard Philippe a annoncé hier l'abandon du très contesté projet de nouvel aéroport et donné le feu vert à un plan B, la rénovation de l'actuel aéroport de Nantes

BENOÎTLASSERRE b.lasserre@sudouest.fr

Notre-Dame-des-Landes, « aéroport de la division »

Quelques jours après avoir abaissé à 80 km/heure la vitesse sur les routes départementales, Édouard Philippe adonc de nouveau tranché sans tergiverser. Il a confirmé le bruit qui courait depuis le début de la semaine « dans les milieux bien informés ». Même si le secret de la décision de l'evécutif a été soigneusement proté gé depuis le 13 décembre dernier, date à laquelle les trois médiateurs nommés par le gouvernement ont remis leur rapport après six mois d'enquète et d'entretiens. L'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, validé par l'État en... 1970, ne verra pas le items.

« Les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien le projet de Notre Dame des Landes », a expliqué hier le Premier ministre. « Notre-Dame-des-Landes est devenu l'aéro port de la division », a t-il ajouté, utilisant un mot proscrit dans levocabulaire macronien, fondé sur la bienveillance et la concorde. Édouard Philippe ne faisait évidemment pas allusion aux divisions qui existent dans sa propre majorité, notamment entre deux poids lourds bretons, Nicolas Hulot (anti-aéroport) et Jean-Wes Le Drian (proaéroport) mais aux risques d'affrontements qui auraient éclaté en cas de feu vert au projet.

La mort du militant Rémi Fraisse sur le site de l'ex-futur barrage de Sivens agit désormais comme un

épouvantail pour tout exécutif chargé de dire oui ou non Les paysans à un projet qui ne expropriés s'appuie sur aucune pourront majorité incontes quant à eux table. Et Notrerécupérer Dame-des-Landes leurs terres. compte autant de a promis partisans que de dé Édouard tracteurs, parfois Philippe même au sein d'un même parti.

Ségolène Royal s'était ainsi opposée à Jean-Marc Ayrault et Manuel Valls. L'ancien homme fort de la Vendée, Philippe de Villiers, s'est félicité de la décision gouvernementale alors que son exclauphin Bruno Retailleau parle de capitulation. Alain Juppé a salué le courage du Premier ministre tandis que sa première adjointe Virginie Calmels dénonce « une dé mission terrible ». Chez celles et ceux qui approuvent l'abandon, on trouve des gens qui s'indignent encore de la façon dont le résultat du référendum européen de 2005 a été jeté aux orties mais ne se choquent pas que le référendum organisé le 26 juin 2016 à la demande François Hollande et remporté à 55 % par les partisans du projet finisse lui aussi sous un paillasson.

2 La décision ne résout pas le problème de l'occupation

La crainte des émeutes n'est pas le seul critère retenu par Édouard Philippe pour justifier l'abandon de Notre-Dame-des-Landes. Mais elle démine largement les 1 600 hectares deterrain. Présents depuis août 2009 sur le site du projet d'aéroport et indifférents aux menaces du pouvoir sakozyste puis socialiste, les «zadistes», aux profils sociologiques et politiques très différents, n'ont plus de raison de bloquer les routes ou de squatter le bocage. Sauf sicertains, reconvertis dans l'agriculture, veulent poursuivre cette activité.

Les paysans expropriés pourront, quant à eux, récupérer leurs terres, a promis Édouard l'hilippe qui assure que «la zone de non-droit» devra être totalement évacuée au début du printemps. Sinon, les forces de l'ordre s'en chargeront. Avec moins de pression.

3 La rénovation de l'aéroport de Nantes suffira-t-elle ?

Le rapport des trois médiateurs a remis en selle un plan B, évidemment qualifié d'irréaliste par les partisans de Notre-Dame-des-Landes, à savoir la rénovation de l'actuel aéroport de Nantes, doté d'une seule piste longue de 3 000 mètres. Insuffisant pour 6 millions de passagers par an, voire 9 millions à court ou moyen terme? L'aéroport de Genève, lui aussi doté d'une seule piste, tourne à 17 millions de passagers par an.

Reste à connaître le coût et le délai exacts pour ce nouveau chantier qui s'accompagnera d'une extension parallèle de l'aéroport de Rennes. Là encore, pro et antis se jettent les chiffres à la figure. Quel que soit le coût de la rénovation nantaise (entre 360 et 450 millions d'euros), elle devra s'accompagner d'un dédommagement du groupe Vinci, choisi en 2010 pour la construction de l'aéroport et pour sa concession pendant 55 ans. La somme est estimée à 350 millions d'euros. Quant à la durée des travaux, il faudra lancer un nouvel appel d'offres et choisir un nouveau concessionnaire avant le premier coup de pioche.Lequinguennatysuffira+il? lly aura encore des turbulences sur le



Effusions de joie, chez les occupants de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, à l'annonce d'Édouard Philippe d'abandonner le projet d'aéroport. PHOTO MEP



RÉACTIONS

Cette décision scandaleuse ne sera pas sans conséquences »

Association desailes pour l'Ouest

«Gageons que cette issue, après 50 ans de tergiversations, nous amène à tourner la page de l'ère des grands projets inutiles» La Fondation pour la nature et l'homme (ex-fondation Hulot)

« On demande l'évacuation de la Zad, de ces squatteurs délinquants crasseux, qu'on pourrait sortir par les dreadlocks

assez rapidement. »

Leporte-parole des députés FN, Sébastien Chenu

«Le président de la République piétine les 179 décisions de justice qui ont été prises, il piétine nos collectivités, région, départements et les habitants.» PhilippeGrosvalet, président PS dudépartement de Loire-Atlantique

« C'est un déni de démocratie et une faille dans le développement du Grand Ouest, je prends date »

Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministreet ex-maire PS de Nantes

Édouard Philippe : la décision la plus délicate de sa carrière

GOUVERNEMENT

Après mûre réflexion et de nombreuses consultations, le Premier ministre a assumé hier son choix, en accord avec Emmanuel Macron

Édouard Philippe semble soulagé. Il savait que, quelle que soit la décision qu'il prendrait, celleci serait critiquée. « Toutes les solutions, disait-il, avaient des inconvénients ». Mais ce mercredi après-midi, le Premier ministre a le sentiment d'avoir pris la moins mauvaise.

«Je ne sais pas si c'était la décision la plus compliquée à prendre depuis ma nomination, confie-t-il dans son grand bureau de l'hôtel Matignon, mais c'est celle sur laquelle j'ai le plus hésité, celle pour laquelle j'ai le plus réfléchi. Plus je lisais les notes, plus je rencontrais les élus, et plus je me rendais compte qu'il y avait de bonnes raisons de faire, ou de ne pas faire...»

Plus d'une centaine d'échanges

Une décision qui va à l'encontre de ses convictions premières, lui qui était plutôt partisan de cet aéroport, comme Emmanuel Macron d'ailleurs, les deux hommes l'avaient déclaré publiquement. Mais à force de concertation – entre 107 et 112 échanges avec les élus, annonce-til non sans fierté – son opinion a évolué, jusqu'à se cristalliser, tardivement, dans le sens inverse.

Samedi dernier, lorsqu'il s'est rendu à Notre-Dame-des-Landes, son idée n'était pas encore faite.« J'ai réfléchi, j'ai mûri, et quand j'ai fait part de ma décision au président de la République, je me suis rendu compte qu'il était d'accord avec moi ». Coup de



« Quand on est le patron, on assume », a dit Édouard Philippe. AFP

chance, pour un Premier ministre auquel Emmanuel Macron avait confié le soin de déminer ce dossier. On ne saura jamais ce qui se serait passé si les deux hommes avaient abouti à des conclusions opposées. . .

Cequi est en revanche certain, c'est que les ministres qui avaient des convictions contraires ont pu les exprimer. Une longue discussion a eu lieu hier matin dans le huis clos du Conseil des ministres – ce n'était pas la première – au cours de laquelle Jean-Yves Le Drian a redit tout le bien qu'il pensait d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes et Nicolas Hulot a réitéré ses plus vives réserves. « Tous avaient dit auparavant qu'ils seraient solidaires de la décision prise », insiste Édouard Philippe.

Pasune « jurisprudence »

À entendre le Premier ministre, la crainte d'une démission de Nicolas Hulot n'a absolument pas pesé dans la décision annoncée hier... pour la bonne raison que le ministre de la Transition Énergétique n'a jamais brandi pareille menace. « Il a été très mesuré dès le début. Il était attentif aux échanges, impressionné par les arguments de partisans de l'aéroport et n'en a jamais fait un élément de son maintien au gouvernement».

Édouard Philippe ne veut pas croire, comme l'en accusent ses anciens amis de droite, qu'une « juris-prudence Notre-Dame-des-Landes » empêchera désormais le lancement de tout grand chantier. Il cite l'exemple du projet de centrale à Plogoff, sur la pointe du Raz, abandonné par Mitterrand après son élection en 1981: « Je n'ai pas observé qu'on avait arrêté de construire des centrales nucléaires ».

Il laisse entendre que le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (Meuse) se fera. Quoi qu'il en soit, dit-il, « quand on est le patron, on assume ». C'est pour cela qu'il a tenu à répondre hier à chacune des questions d'actualité, qui, de tous les groupes, ont afflué sur le sujet. Car hier, sur ce dossier, c'était bien Édouard Philippe « le patron ».

Bruno Dive, rédaction parisienne

« Une victoire historique »

Les opposants au projet quinquagénaire d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes ont laissé éclater leur joie hier après l'annonce de son abandon, mais restent « prudents » sur l'avenir de la ZAD et de ses occupants. Le mouvement anti-aéroport dans son ensemble a salué dans un communiqué « une victoire historique », obtenue « grâce à un long mouvement aussi déterminé que divers ».

Il a appelé les participants aux rassemblements prévus en fin de journée à Nantes et Rennes notamment, à « garder leur sang-froid » et à « ne pas déraper ». Plusieurs compagnies de CRS étaient prévues à Nantes et Rennes afin d'assurer le maintien de l'ordre en cas de manifestations.

Les anti-NDDL se sont engagés à « résoudre » eux-mêmes le problème de la route départementale 281, entravée depuis cinq ans par des barricades diverses. Certains se sont émus de l'arrivée annoncée des forces de l'ordre, appelant à la « vi-



La nouvelle a été célébrée sur la Zad. AFP

gilance » et à la « résistance » en cas d'intervention dans la zone.

Les opposants ont donné rendez-vous à leurs soutiens le 10 février pour « une grande fête de l'abandon » sur la ZAD.

Les consultations en télémédecine bientôt remboursées

SANTÉ L'Assurance-maladie et les syndicats de médecins débutent une négociation sur la télémédecine, que le gouvernement a décidé d'ajouter à la liste des actes remboursés par la Sécu au niveau national, après des années d'expérimentations locales.

RÉGION Le Crédit Mutuel Arkea veut obtenir son indépendance par rapport à sa confédération nationale, quitte à abandonner la marque « Crédit Mutuel » en Bretagne, Sud-Ouest et Massif Central

PASCAL RABILLER p.rabiller@sudouest.fr

Dans 18 mois environ, il est désormais plus que probable que sans même changer d'agence bancaire, les clients actuels du Crédit Mutuel des départements de la Gironde, Dordogne et Charente mais aussi ceux de la Bretagne et du Massif Central changeront de banque. La marque, Crédit Mutuel, pourrait être déboulonnée de la devanture de leur agence habituelle et remplacée par une nouvelle enseigne.

Ce serait la conséquence d'un feuilleton juridique et financier qui oppose, depuis octobre 2014, Crédit Mutuel Arkéa, fédération bancaire qui regroupe le Crédit Mutuel de Bretage, du Massif Central et Crédit Mutuel du Sud-Ouest (Gironde, Dordogne et Charente) à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM).

Un mélodrame qui a connu une accélération hier quand le conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa (9 000 salariés, 2,2 millions de clients), a décidé de suivre son président, Jean-Pierre Denis, à l'initiative du projet de divorce.

CMSO est prêt au divorce

Ce demier est suivi par la présidence du Crédit Mutuel du Sud Ouest. « Le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa a décidé de proposer aux Fédérations Bretagne, Sud Ouest et Massif Central de décider ou non de nous suivre dans notre volonté de garder l'indépendance qui nous réussit bien puisque nous avons multiplié par 7 notre résultat net entre 2008 et aujourd'hui » assure le président de Crédit Mutuel du Sud Ouest, Christian Touzalin.

Les conseils d'administration des trois fédérations voteront à leur tour demain vendredi 19 janvier. Ce sont eux qui donneront le top départ à une consultation de leurs caisses locales.

L'indépendance ou la marque

« Nous avons tous désormais le choix entre poursuivre notre développement qui est à mettre au crédit de notre indépendance, de notre po-

«Une fois indépendants nous pourrons déployer notre offre au delà de nos territoires actuels » sitionnement de banque avant tout régionale ouverte sur les nouvelles technologies, ou alors accepter de continuer de perdre de l'autonomie en raison des velléités centralisatrice de la confédération, très en-

couragée dans ce sens par les pouvoirs publics », résume Christian Touzalin.

Pour conserver son indépendance, Crédit Mutuel Arkéa est donc prêt, comme le lui impose la CNCM en cas de séparation, à abandonner, purement et simplement la marque Crédit Mutuel.

Une perspective qui inquiète en



inteme. Les syndicats CFDT, CGT, Unsa et SNB rappellent que la marque bénéficie « de la meilleure notoriété dans le paysage bancaire », et s'interrogent sur l'avenir des parts sociales, constituante majeure des fonds propres. Ils redoutent une baisse de la notation des banques sur la place financière et craignent devoir s'installer des agences Crédit Mutuel pilotées par la CNCM sur les territoires des « indépendantistes ».

Bref, les syndicats sont clairement contre le divorce. Tout comme l'ancien secrétaire général du CMSO Bernard Belleville, membre du comité de direction entre 1982 et 2004. Dans une lettre ouverte aux responsables fédéraux et administrateurs des caisses locales, il regrette que les dirigeants de CMSO n'aient pas joué « un rôle modérateur et contribué à éviter l'irréparable». Interrogé par « Sud Ouest », Bernard Belleville assure même que le président de la Confédération, Nicolas Théry a « tout fait pour éviter cette dérive, mais s'est heurté à la volonté indépendantiste de crédit Mutuel Arkéa ».

« Unestratégieambitieuse »

« Tout changement est source d'in-

quiétudes, c'est normal », répond Christian Touzalin. «Mais sachez que nous sommes la 8° banque française, la 39° en Europe, nous avons tout à fait les moyens de gérer notre autonomie. Nous n'aurons aucun problème de crédibilité bancaire », assure-til.

La possibilité de voir la CNCM venir ouvrir des agences à l'enseigne Crédit Mutuel sur ses territoires ne semble pas effrayer le CMSO.

« Nous ne sommes pas dans une démarche défensive, au contraire, nous sommes dans une stratégie ambitieuse, conquérante. AuLes agences du regroupement sécessionniste vont devoir abandonner la marque Crédit Mutuel. PHI LAURENT THELLET/K SUDOUEST »

jourd'hui, les règles statutaires de territorialité nous cantonnent commercialement sur nos territoires respectifs, mais demain, une fois indépendants, nous allons pouvoir déployer notre offre dans toute la Nouvelle-Aquitaine, un territoire très dynamique. Nous avons des perspectives à mettre en face des inquiétudes », conclut Christian Tou-

zalin.

SAINT-EUGÈNE (17)

Un boulanger charentais de 25 ans se tue

Les sapeurs pompiers et les médecins du Smur de Jonzacn'ont rien pu faire pour le ranimer sur les lieux de l'accident. Un jeune boulanger de 25 ans demeurant à Chateaubernard, sur la route de son travail, est décédé dans un accident de circulation au petit matin hier, peu avant 4 heures. Il circulait sur la RD 731 lorsque sa voiture, après avoir mordu l'accotement, est allée percuter un poteau électrique. Les gendarmes de Jonzac ainsi que ceux du Peloton de surveillance et d'intervention se sont rendus sur les lieux.

« On a déjà corrigé le tir »

ÉCONOMIE Territoires Charente est passé au crible de la Chambre régionale des comptes



Philippe Maylin et François Bonneau. PHOTO ANNELACAUD

Dans la synthèse de son rapport, la Chambre régionale des comptes n'y va pas par quatre chemins. Et la SAEML (société anonyme d'économie mixte locale) Territoires Charente en prend pour son grade : la Chambre parle d'erreurs dans les résultats, d'une situation financière fragile, d'un chiffre d'affaires en baisse, d'une dette inquiétante et de frais de mission injustifiés pour un ancien directeur technique dont le salaire représentait 17 % de la charge salariale totale de la SAEML...Bref, rien de bien folichon pour la société semi-publique présidée par François Bonneau.

À son arrivée à la tête du Département en 2015, François Bonneau s'était inquiété de la situation et avait commandé deux audits. Selon lui, aujourd'hui, la position de Territoires Charente est beaucoup moins inconfortable que ce que laisse supposer le rapport de la Cour des comptes. « Ce rapport s'appuie sur des bilans financiers qui vont de 2012 à 2015. Or, depuis deux ans, nous avons abattu beaucoup de travail pour corriger le tir. Un nouveau directeur a été recruté, une nouvelle organisation a vu le jour. Tout a été remis en ordre. Et les préconisations de la Chambre, de la création d'un comité technique au cloisonnement des opérations, sont déjà une réalité. »

Côté finances, la SAEML entre dans une période où la commercialisation de ses terrains, aux Montagnes-Ouest ou ailleurs, lui donne un peu de marge, à l'heure où la société se repositionne sur des projets médico-sociaux ou sur des missions d'assistance.« Les actions correctives et la stratégie mises en place produisent des effets positifs et pérennes, déjà ressentis, confirme l'actuel directeur technique, Philippe Maylin. À titre d'illustration, l'exercice 2016 a dégagé un résultat net excédentaire de 29 046 euros et celui de 2017 devrait atteindre plus de 43 000 euros. »

Le préfet attentif aux grands chantiers de 2018

VŒUX Pierre N'Gahane a dressé mardi sa feuille de route pour 2018

Mardi, le préfet de la Charente, Pierre N'Gahane, a présenté ses vœux aux corps constitués. Il a redit l'appui de l'État pour la mutation des quartiers BelAir, La Grand Font à Angoulême et l'Étang des Moines à La Couronne. Sa détermination à soutenir les contrats de ruralité pour faire de la Charente un territoire harmonieux. Il a assuré de son suivi les chantiers des sept maisons de santé en cours, de la RN 141 et de la RN 10, de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges et de la mise en place de la fibre optique dans tout le département. Pierre N'Gahane a aussi promis de soutenir la Ville d'Angoulême pour l'obtention du la bel Ville créative et l'association des Savoir-faire du cognac pour celui de patrimoine immatériel de l'Unesco.



Le préfet, Pierre N'Gahane. M.F.

Cognac, petit village sous les halles

MARCHÉ Pourquoi voter pour le marché de Cognac ? Pour son aspect de petit village et son architecture de type Baltard



'est peutêtre plus qu'un marché. « On y cause, on prend des nouvelles des uns et des autres », avoue Lucette, une habituée. Pour Vanessa Valadon, la présidente de l'association des commerçants, « il faut venir ici et pas ailleurs », assure-t-elle. « On peut dire que chez nous, il y a des produits de qualité, et frais, carvenant de producteurs locaux. » « J'aime bien travailler ici, ça fait une impression de petit village », ajoute Sandra Vequaud, la gérante des Délices du potager.

Malgré tout, le marché de Cognac a subi, comme tous les autres, une baisse de fréquentation à mesure que la consommation s'est déportée vers les zones commerciales. « Mais moi, je tiens à venir faire mon marché ici », défend Danielle Jourzac, l'élue de la Ville en charge des commerces. « On peut faire quasiment toutes ses courses alimentaires. Et il est important de



Une impression de petit village règne dans ce bâtiment construit en 1871. PHOTO LG

soutenir le centre ville et toute l'activité qui l'anime.»

Pari tenu: poisson, viande, volaille, fruits, légumes, douceurs pâtissières... Le panier ressort bien garni une fois tous les stands écumés. « Et puis il y a une bonne ambiance, avoue Sylvie, une cliente du week-end. On peut établir le contact avec les commerçants, ce qui n'est pas franchement le cas dans les grandes enseignes. Les gens vous reconnaissent, et parfois, ils vous arrangent sur la qualité.»

Le marché, c'est aussi un bâtiment à voir pour lui-même. Sa construction, en 1871, est clairement inspirée du style de l'architecte Victor Baltard. Révolutionnaires pour l'époque, les halles aux châssis vitrés reposent essentiellement sur des arcades en fonte. À l'époque, l'acier présente plusieurs avantages par rapport aux charpentes en bois.

À la fin du XIX^e siècle, le marché couvert accueille jusqu'à 500 commerçants venus de toute la région.

Aujourd'hui, ils ne sont qu'une trentaine à déballer leurs étals dans ce lieu réhabilité en 2005 pour répondre à certaines normes sanitaires.

Jonathan Guérin



Départagez les 10 marchés de Charente en lice... Votez !

La Ville se veut en phase avec la technologie

NUMÉRIQUE La mairie vient de lancer un nouveau site Internet, et compte développer trois applications, ainsi que des bornes tactiles WiFi. Une volonté du maire, qui veut communiquer

JONATHAN GUÉRIN j.guerin@sudouest.fr

Peutêtre l'avez-vous remarqué. En vous connectant sur www.ville-cognac.fr, l'aspect a changé depuis lundi. « Nous avons rénové le site Internet. C'est l'aboutissement d'un travail d'un an », se félicite Jonathan Muñoz, directeur de cabinet.

Derrière le projet, on remarquera aussi l'interlocuteur. Jonathan Muñoz se pose de plus en plus en tant que dauphin de Michel Gourinchas pour les élections de 2020. Au mois de novembre dernier, le premier d'ailleurs avait assuré qu'il souhaitait « prendre toute sa place » dans les dossiers d'avenir. Cette réalisation semble en être un nouvel exemple.

Malgré cette succession assumée par les deux hommes, le second garde toutefois la main : « J'ai voulu de la couleur, un peu de gaîté, glisse Michel Gourinchas. Avant, le site était très institutionnel et pas vraiment sexy. »

Des couleurs gaies

Le bandeau rouge que l'on connaît sur papier, dans « Cognac le mag », a été repris en haut du site. Dessous, des photos de la ville défilent. « La première impression doit être la bonne. Voir comment est Cognac doit donner envie de venir. Quand les gens cherchent une destination, ils vont sur le site de l'office de tourisme et celui de la mairie. »

L'attractivité touristique semble donc un point dé de cette rénovation, qui n'oublie pas le caractère pratique



Le nouveau site n'arien coûté: il a été développé en interne, par les employés municipaux. PHOTOLG.

pour les Cognaçais. En effet, le site est organisé en trois axes : « en ce moment », « en pratique » et « en projet ». « Cela permet de retrouver, à la fois, les horaires de la piscine, les menus des cantines, ou des informations sur les chantiers en cours dès la première page », vante Jonathan Muñoz

Le projet, développé en interne, n'a donc rien coûté. Mais il semble marquer une volonté plus générale. « Je veux que l'on communique plus », affiche Michel Gourinchas. Pour cela, d'autres innovations basées sur le numérique seront lancées en 2018.

On a ainsi appris, lundi, lors de la cérémonie des vœux, que Cognac serait probablement la première ville charentaise à utiliser Localeo, une application du groupe La Poste. « Elle sera téléchargeable en septembre, précise Patrick Sedlacek, le premier adjoint. L'idée est de permettre aux habitants de signaler des dysfonctionnements: un nid-de-poule, un lampadaire hors fonction. . . Les services techniques seront directement avertis et pourront intervenir. »

Un outil pour le commerce

La majorité semble donc muscler sa communication en fin de mandat. « On arrive surtout à des outils qui facilitent les démarches des citoyens », commente le directeur de cabinet du maire. En témoigne une autre application à paraître, « Ville de Cognac »,

EN CHIFFRES

Le site de la Ville de Cognac a été créé en 2005, mais remanié graphiquement en 2011.

À ses débuts, la vitrine réunissait 5 660 visiteurs par mois. L'an dernier, la moyenne s'est établie à 34 000. Et selon les prévisions, la barre des 40 000 pourrait être atteinte prochainement.

Il est possible de s'abonner à la lettre d'information (« newsletter »). 1 025 Cognaçais reçoivent cette publication par mail tous les mois.

Les articles les plus lus atteignent un millier de visites. Ils concernent la piscine municipale, le menu des cantines, le stationnement, la collecte des déchets, ou encore le PACS...

qui reprendra l'essentiel des fonctionnalités du site. Et un troisième logiciel sur smartphone verra le jour, nommé « Clicand collect ».« C'est un service que nous développons avec Saintes (17), explique Jonathan Muñoz. Les utilisateurs pourront préparer leurs commandes avant d'aller les chercher dans les commerces. La collectivité apporte l'outil, charge aux professionnels de s'en emparer. »

Pour finir, on citera également l'arrivée, en février, de 16 bornes (LCD ou LED) qui diffuseront de l'info-tourisme. S'ajouteront quatre bornes dotées d'écrans tactiles et du WiFi gratuit, installées place du Marché, au musée des Arts du cognac (Maco), place Jean-Monnet, et à la gare.

La CCI répond au maire sur le commerce

DÉBAT Le recrutement d'un manager pour le commerce du centre-ville suscite des divergences

Au nom de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Claude Maumonttient à réagir. Le président de la délégation de Cognac n'a pas goûté aux vœux de Michel Gourinchas, lundi dernier. « Rien de grave, on a l'habitude de se piquer l'un l'autre », rassure tout de même le chef d'entreprise.

Mais il tient quand même à répondre aux propos du premier magistrat : « Nous avons décidé d'embaucher un manager de centre-ville partagé avec la Ville de Saintes puisque la Chambre de commerce fait défaut sur ce dossier alors que cela semble relever autant de sa compétence que de celle de la mairie », déclarait lundi Michel Gourinchas.

Hier, Claude Maumont a donc contacté « Sud Ouest » pour livrer sa version : « Dire que la CCI "a fait défaut", je ne trouve pas ça correct. Il nous a été demandé de financer ce manager avec Cognac et Saintes et notre budget ne nous le permettait pas. Je rappelle que les CCI ont perdu 50 % de leur budget en cinq ans et -7 % en 2018. »

La CCI « n'abandonne pas »

Le chef d'entreprise souhaite également rappeler les actions de la CCI. « Nous aidons toutes les associations de commerçants de Cognac en attribuant un budget proportionnel au nombre d'adhérents en payant directement des actions qu'ils entreprennent. De plus, notre conseiller techni-





Claude Maumont (à gauche) estime que Michel Gourinchas a eu tort de dire que la CCI « a fait défaut » en ne participant pas financièrement au recrutement d'un manager. PHOTO ARCHIVES P.M.ET A.L.

cien, Philippe Ardouin, est sur leterrain avec eux. Enfin, la CCI n'abandonne pas le commerce de centre-ville comme le prouvent récemment

l'événement Connect Street et le lancement de l'Observatoire du commerce, »

J. G.

Verallia paralysé par une grève

USINE Un mouvement de quarante heures bloque le verrier jusqu'à ce soir. La CGT dénonce un contexte de tensions généralisées

JONATHAN GUÉRIN j.guerin@sudouest.fr

u point mort. Si l'on en croit la CGT, l'usine Verallia de Châteaubernard est paralysée. « Nous enregistrons environ 80 % de grévistes et les machines sont arrêtées », affirme Dominique Spinali, représentant central.

La semaine dernière (notre édition du 10 janvier), « Sud Ouest » révélait les tensions qui semblent régner chez le verrier : « Nous constatons de vrais problèmes de management depuis septembre et l'arrivée d'un nouveau PDG, nous informait Dominique Spinali. Si ça continue comme ça, l'usine va exploser. »

« Opération coup-de-poing »

Depuis, la CGT a visiblement décidé d'agir: mardi, une grève de quarante heures a été déclenchée. Elle prendra fin aujourd'hui à midi. « C'est une opération coup-de-poing, précise Loïc Roux, secrétaire de la CGT. Nous dénonçons la pression psychologique, l'intensification du travail et les sanctions de plus en plus lour-



Sanctions des salariés, manque d'effectif... La CGT a entamé une grève pour dénoncer la situation. PHOTO ARCHIVES LG.

des qui pleuvent sur les employés. Il y a eu un certain nombre de mises à pied [la CGT n'a pas pu nous communiquer un chiffre précis, NDLR]. Dès qu'ily a une erreur, des salariés se font convoquer pour leur imputer la faute. De même, la direction met la pression sur les chefs de service. »

La direction centrale du groupe n'a pas donné suite à nos demandes de réaction. « Ils font l'autruche, commente Dominique Spinali. Pourtant, ilva bien falloir trouver des solutions car l'ambiance générale est mauvaise. » Le représentant de la CGT dénonce également un manque d'effectifs. « Nous pensons que la direction serre les boulons car le groupe Verallia devrait être cédé par Apollo. Ce fonds de pension nous avait rachetés à Saint-Gobain en 2014 mais les propriétaires ont dit qu'ils quitteraient le navire après quatre ou cinq ans. On s'attend donc à être vendu cette année. »

Numéro un mondiale de la filière, Verallia compte sur son site cognaçais 340 salariés et une quarantaine d'intérimaires avec, par ailleurs, une centaine de sous-traitants.

LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Les acteurs sont fin prêts

Pour sa 26° saison, le choix de la troupe du Théâtre des Borderies s'est porté sur « Ce soir ou jamais », pièce écrite par Philippe Hodara et Bruno Chapelle. Comme à l'accoutumée, la « Borderies'Touch » du metteur en scène Jean-Luc Sire donnera au scénario un petit plus.

Ainsi, durant les quatre actes de cette comédie débridée, le spectateur appréciera les péripéties délirantes qui vont agiter la petite ménagerie humaine réunie pour l'occasion sous le regard d'un perroquet. Ce dernier ne manquera pas de mettre son grain de sel dans la folle amaque imaginée par Léo pour se sauver, une nouvelle fois, d'une situation financière compromise. En vieux renard, il devra faire preuve d'imagination car entre une poule de luxe et un oiseau exotique, la partie est loin d'être gagnée. De mensonges en aveux, tous les coups sont permis durant deux heures dans le but de plumer le pigeon...

Dix-huit représentations

Sept comédiens et comédiennes amateurs se partageront chaque soir la scène. Dix-huit représentations sont prévues lors d'une tournée, du 20 janvier au 7 avril (lire cicontre). Comme chaque année, il est conseillé de réserver. De nombreuses salles ont affiché complet en 2017 bien avant le lever de rideau. **C.-C. G.**



Une partie des acteurs du Théâtre des Borderies dans « cesoir ou jamais ». PH.C-C G

LES DATES

JANVIER Le 20 à Louzac, le 26 à Mérignac (tél. 06 82 36 06 69), le 27 à Linars.

FÉVRIER Le 2 à l'Abaca à Cherves-Richemont, le 3 à Saint-Même-les-Carrières, le 9 à Chapiers (tél. 05.46.0112.70). le 10 à

niers (tél. 05 46 91 12 70), le 10 à Essouvert.

MARS Le 2 et le 3 à la Salamandre à Cognac, le 10 à la salle Geoffroy-Martel à Saintes, le 16 au Castel à Châteaubernard, le 17 à Chérac (tél. 05 46 96 34 88), le 24 à Barzan (tél. 06 18 87 66 14), le 30 à Ars (tél. 05 45 82 32 49), le 31 à Jayrezac.

AVRIL Le 6 à l'auditorium de Jarnac, le 7 à Châteauneuf.

Pour les autres représentations, il faut appeler le secrétariat de la troupe au 06 58 75 45 57 ou par mail à l'adresse: theatre.louzacstandre@wanadoo.fr.

Continuité et nouveauté pour 2018

Devant une centaine de personnes, Élisabeth Dumont, la maire, a animé la cérémonie des vœux, samedi. Un diaporama a permis de rappeler les moments forts de 2017 qui s'est conclue par le budget prévisionnel de l'ordre de 392 000 euros en fonctionnement et 777 410 euros en investissement dont 600 000 euros pour la rénovation des bâtiments (1). « Notre capacité d'investissement progresse légèrement mais une dépense votée n'est pas une dépense dépensée », a expliqué la maire.

Ont été évoqués parmi les réalisations de 2017 : la gestion des eaux pluviales à l'Épine, les bordures à la gare, le Chemin de Marancheville, l'agrandissement du parking de l'école, le chemin des Rondes, les aménagements paysagers aux Brandes et dans le centre bourg, la mise en place de containers de collecte des ordures ménagères réservés aux riverains, les aménagements de points de « pompage pompier » (il reste à couvrir le village de La Barde) ou encore la création d'une « passe à poissons » au barrage, financée par le Conseil départemental.

La population en baisse

Élisabeth Dumont a souligné le dynamisme des associations locales, au nombre de 8, qui animent la vie communale avec de nombreuses manifestations toute l'année (théâtre, brocante, repas communal avec feu d'artifice, téléthon, voyages, boules lyonnaises, tennis, marche gour-



La maire, Élisabeth Dumont (à droite), et les agents communaux. PHOTO S. M.

mande, sports loisirs...). L'édile a aussi souligné la réussite des jeunes sportifs de la commune licenciés dans des clubs voisins et le travail, parfois mutualisé avec Mainxe, des agents communaux.

« Avec une dizaine de décès en 2017, compensés par 6 naissances, nous craignons une légère baisse de la population. »

Pour 2018, outre la rénovation des bâtiments, des travaux de sécurisation des traversées de hameaux (Chez Gaury, Mérienne et Bois Clos) sont prévus. La poursuite de la gestion des eaux pluviales au Bout des Ponts est également au programme, tout comme le stationnement place du Multiple-Rural et une étude d'assainissement du centre bourg conduite par Grand Cognac.

Avant de partager le cocktail préparé par quelques bénévoles, la maire a évoqué l'Agglomération de Grand Cognac avec ses compétences à harmoniser, ses équipements, ses missions et ses grands projets dont certains sont proches (stade d'eauxvives, chalets au camping, bureau d'information touristique Avenue Carnot).

Samuel Méchain

 En attente du bouclage financier et de subventions, les travaux n'ont pas encore débuté.

CHÂTEAUBERNARD

Randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise trois randonnées à vélo dimanche. Départ à 9 heures devant l'usine Verallia. Port du casque obligatoire. Le circuit de 55 km prend une autre direction à hauteur de Brives, les parcours de 64 et 70 km se scindent à Les Béguillères.